

REPUBLIQUE FRANCAISE

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20006940900015

POSTE COMPTABLE : SAINT-BRIEUC MUNICIPALE

M14

Budget Primitif
voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE **2017**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		
	A4 - Etat des provisions		
	A5 - Etalement des provisions		
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		
	A8 - Etat des charges transférées		
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins

une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE 	SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	BP 2017
-----------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	156 657
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	463,52	
2	Produit des impositions directes/population	344,57	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	511,62	
4	Dépenses d'équipement brut/population	214,63	
5	Encours de dette/population	298,11	
6	DGF/population	89,50	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	24,02%	
8	Produit des impositions directes/potentiel fiscal	119,87%	
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,24%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	41,95%	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	58,27	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

- III - Les provisions sont : (4)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (6) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	80 850 000,00	80 850 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		80 850 000,00	80 850 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	48 088 000,00	48 088 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		48 088 000,00	48 088 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	128 938 000,00	128 938 000,00
----------------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général			9 768 000,00	9 768 000,00	9 768 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			17 443 000,00	17 443 000,00	17 443 000,00
014	Atténuations de produits			29 921 000,00	29 921 000,00	29 921 000,00
65	Autres charges de gestion courante			12 190 000,00	12 190 000,00	12 190 000,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante				69 322 000,00	69 322 000,00	69 322 000,00
66	Charges financières			1 201 000,00	1 201 000,00	1 201 000,00
67	Charges exceptionnelles			2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues			80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement				72 613 000,00	72 613 000,00	72 613 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			2 816 000,00	2 816 000,00	2 816 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			5 421 000,00	5 421 000,00	5 421 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				8 237 000,00	8 237 000,00	8 237 000,00
TOTAL				80 850 000,00	80 850 000,00	80 850 000,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		80 850 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.			6 588 000,00	6 588 000,00	6 588 000,00
73	Impôts et taxes			55 695 000,00	55 695 000,00	55 695 000,00
74	Dotations et participations			17 155 000,00	17 155 000,00	17 155 000,00
75	Autres produits de gestion courante			331 000,00	331 000,00	331 000,00
013	Atténuations de charges			180 000,00	180 000,00	180 000,00
Total des recettes de gestion courante				79 949 000,00	79 949 000,00	79 949 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			200 000,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement				80 149 000,00	80 149 000,00	80 149 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			701 000,00	701 000,00	701 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				701 000,00	701 000,00	701 000,00
TOTAL				80 850 000,00	80 850 000,00	80 850 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		80 850 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 536 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			617 000,00	617 000,00	617 000,00
204	Subventions d'équipement versées			5 966 000,00	5 966 000,00	5 966 000,00
21	Immobilisations corporelles			2 554 000,00	2 554 000,00	2 554 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours			24 486 000,00	24 486 000,00	24 486 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			33 623 000,00	33 623 000,00	33 623 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			12 410 000,00	12 410 000,00	12 410 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues			100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières			12 510 000,00	12 510 000,00	12 510 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)			1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement			47 333 000,00	47 333 000,00	47 333 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			701 000,00	701 000,00	701 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			54 000,00	54 000,00	54 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			755 000,00	755 000,00	755 000,00
	TOTAL			48 088 000,00	48 088 000,00	48 088 000,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 088 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)			4 235 000,00	4 235 000,00	4 235 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			28 639 000,00	28 639 000,00	28 639 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours			150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des recettes d'équipement			33 024 000,00	33 024 000,00	33 024 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)			4 380 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations			1 193 000,00	1 193 000,00	1 193 000,00
	Total des recettes financières			5 573 000,00	5 573 000,00	5 573 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)			1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement			39 797 000,00	39 797 000,00	39 797 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			2 816 000,00	2 816 000,00	2 816 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			5 421 000,00	5 421 000,00	5 421 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			54 000,00	54 000,00	54 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			8 291 000,00	8 291 000,00	8 291 000,00
	TOTAL			48 088 000,00	48 088 000,00	48 088 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--	--

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 088 000,00
---	---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	7 536 000,00
--	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 768 000,00		9 768 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 443 000,00		17 443 000,00
014	Atténuations de produits	29 921 000,00		29 921 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	12 190 000,00		12 190 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	1 201 000,00		1 201 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 010 000,00		2 010 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		5 421 000,00	5 421 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	80 000,00		80 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 816 000,00	2 816 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	72 613 000,00	8 237 000,00	80 850 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 850 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		701 000,00	701 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	12 410 000,00		12 410 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	617 000,00		617 000,00
204	Subventions d'équipements versées	5 966 000,00		5 966 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 554 000,00	45 200,00	2 599 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	24 486 000,00	8 800,00	24 494 800,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	1 200 000,00		1 200 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	47 333 000,00	755 000,00	48 088 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 088 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	180 000,00		180 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 588 000,00		6 588 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	55 695 000,00		55 695 000,00
74	Dotations et participations	17 155 000,00		17 155 000,00
75	Autres produits de gestion courante	331 000,00		331 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	200 000,00	701 000,00	901 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		80 149 000,00	701 000,00	80 850 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 850 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 380 000,00		4 380 000,00
13	Subventions d'investissement	4 235 000,00		4 235 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 639 000,00		28 639 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		54 000,00	54 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours	150 000,00		150 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		5 421 000,00	5 421 000,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	1 200 000,00		1 200 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 816 000,00	2 816 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	1 193 000,00		1 193 000,00
Recettes d'investissement - Total		39 797 000,00	8 291 000,00	48 088 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 088 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

- (3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres "opérations d'équipement"
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général		9 768 000,00	9 768 000,00
60611	Eau et assainissement		239 425,00	239 425,00
60612	Energie - electricité		1 050 350,00	1 050 350,00
60613	Chauffage urbain		79 810,00	79 810,00
60618	Autres fournitures		650,00	650,00
60621	Combustibles		88 500,00	88 500,00
60622	Carburants		114 696,00	114 696,00
60623	Alimentation		7 358,00	7 358,00
60628	Autres fournitures non stockées		56 970,00	56 970,00
60631	Fournitures d'entretien		77 514,00	77 514,00
60632	Fournitures de petit équipement		134 107,00	134 107,00
60636	Vêtements de travail		23 413,00	23 413,00
6064	Fournitures administratives		41 868,00	41 868,00
6065	Livres, disques, cassettes		1 281,00	1 281,00
6068	Autres matières et fournitures		130 310,00	130 310,00
611	Contrats de prestations de services		596 403,00	596 403,00
6132	Locations immobilières		460 560,00	460 560,00
6135	Locations mobilières		47 540,00	47 540,00
614	Charges locatives et de copropriété		35 500,00	35 500,00
61521	Entretien terrains		385 482,00	385 482,00
61522	Entretien bâtiments		92,00	92,00
615221	Entretien et réparations bâtiments		134 170,00	134 170,00
615228	Entretien et réparation autres bâtiments		12 900,00	12 900,00
61523	Entretien voies et réseaux		1 750,00	1 750,00
615231	Entretien de voiries		122 000,00	122 000,00
615232	Réseaux		2 200,00	2 200,00
61551	Entretien matériel roulant		31 480,00	31 480,00
61558	Entretien autres biens mobiliers		77 533,00	77 533,00
6156	Maintenance		601 559,00	601 559,00
6168	Assurances autres		97 725,00	97 725,00
617	Etudes et recherches		655 500,00	655 500,00
6182	Documentation générale et technique		106 503,00	106 503,00
6184	Versements à des organis. de formation		37 100,00	37 100,00
6188	Autres frais divers		71 495,00	71 495,00
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs		10 150,00	10 150,00
6226	Honoraires		697 891,00	697 891,00
6227	Frais d'actes et de contentieux		33 000,00	33 000,00
6228	Divers		146 254,00	146 254,00
6231	Annonces et insertions		181 070,00	181 070,00
6232	Fêtes et cérémonies		20 010,00	20 010,00
6233	Foires et expositions		30 950,00	30 950,00
6236	Catalogues et imprimés		217 630,00	217 630,00
6237	Publications		32 680,00	32 680,00
6238	Divers		67 000,00	67 000,00
6241	Transports de biens		8 080,00	8 080,00
6247	Transports collectifs		27 699,00	27 699,00
6248	Divers		15 300,00	15 300,00
6251	Voyages et déplacements		44 215,00	44 215,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6256	Missions		20 080,00	20 080,00
6257	Réceptions		71 649,00	71 649,00
6261	Frais d'affranchissement		93 000,00	93 000,00
6262	Frais de télécommunication		146 890,00	146 890,00
627	Services bancaires et assimilés		36 360,00	36 360,00
6281	Concours divers (cotisations...)		1 190 426,00	1 190 426,00
6282	Frais de gardiennage		47 850,00	47 850,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		54 800,00	54 800,00
62848	Redvances pour autres prestations de ser		110,00	110,00
62872	Au budget annexe		439 000,00	439 000,00
62875	Remboursement frais aux comm.membres gfp		314 642,00	314 642,00
62878	Remboursem. frais à d'autres organismes		5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs		92 550,00	92 550,00
63512	Taxes foncières		119 550,00	119 550,00
63513	Autres impôts locaux		4 000,00	4 000,00
6353	Impôts indirects		76 000,00	76 000,00
6358	Autres droits		70,00	70,00
637	Autres impôts, taxes et versements ass.		350,00	350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		17 443 000,00	17 443 000,00
6218	Autre personnel extérieur		590 100,00	590 100,00
6331	Versements de transport		149 000,00	149 000,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		48 100,00	48 100,00
6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub		128 800,00	128 800,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.		18 300,00	18 300,00
64111	Rémunération principale		7 718 000,00	7 718 000,00
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence		192 900,00	192 900,00
64118	Autres indemnités		2 357 200,00	2 357 200,00
64131	Rémunération		1 378 100,00	1 378 100,00
64162	Emploi d avenir		148 100,00	148 100,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.		1 720 100,00	1 720 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		2 490 100,00	2 490 100,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.		98 100,00	98 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		307 400,00	307 400,00
6458	Cotisations aux autres organis. sociaux		69 300,00	69 300,00
6472	Prestations familiales directes		12 200,00	12 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		3 200,00	3 200,00
6488	Autres charges		14 000,00	14 000,00
014	Atténuations de produits		29 921 000,00	29 921 000,00
70389	Reversem. sur redevance de ski de fond		1 000,00	1 000,00
739118	Autres reversements de fiscalité		5 000,00	5 000,00
739211	Attribution de compensation		20 915 000,00	20 915 000,00
739221	Reversement fngir		9 000 000,00	9 000 000,00
65	Autres charges de gestion courante		12 190 000,00	12 190 000,00
651	Redevances pour conces., brevets, lic...		25 750,00	25 750,00
6531	Indemnités des élus		584 000,00	584 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6532	Frais de mission des élus		11 000,00	11 000,00
6533	Cotisations de retraite des élus		44 000,00	44 000,00
6534	Cotisations de séc. soc. - part patronn.		128 000,00	128 000,00
6541	Créances admises en non valeur		35 000,00	35 000,00
6542	Créances éteintes		3 000,00	3 000,00
6553	Service d'incendie		4 491 000,00	4 491 000,00
65548	Autres contributions		1 371 500,00	1 371 500,00
6561	Frais de personnel des groupes d'élus		160 000,00	160 000,00
65733	Départements		32 500,00	32 500,00
657341	Subventions aux communes membres du gfp		2 203 090,00	2 203 090,00
657351	Subv.fonc aux gfp de rattachement		155 000,00	155 000,00
65737	Subv. fonc autres éta. publics locaux		1 157 560,00	1 157 560,00
6574	Subventions de fonct.- pers. droit privé		1 788 600,00	1 788 600,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)			69 322 000,00	69 322 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour memoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)		1 201 000,00	1 201 000,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes		1 140 000,00	1 140 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et dépôts		60 800,00	60 800,00
6618	Intérêts des autres dettes		200,00	200,00
67	Charges exceptionnelles (c)		2 010 000,00	2 010 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénal. de marchés		5 200,00	5 200,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)		13 300,00	13 300,00
67441	Subventions aux budgets annexes		1 991 000,00	1 991 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)		80 000,00	80 000,00
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e			72 613 000,00	72 613 000,00

023	Virement à la section d'investissement		2 816 000,00	2 816 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)		5 421 000,00	5 421 000,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.		5 421 000,00	5 421 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			8 237 000,00	8 237 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			8 237 000,00	8 237 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			80 850 000,00	80 850 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 850 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges		180 000,00	180 000,00
6419	Remboursements sur rémun. du personnel		180 000,00	180 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...		6 588 000,00	6 588 000,00
7018	Autres		14 400,00	14 400,00
70328	Autres droits de station. et location		67 000,00	67 000,00
704	Travaux		691 100,00	691 100,00
7062	Redev. et droits des services - cultur.		36 000,00	36 000,00
70632	Redev. et droits des services - loisirs		2 059 000,00	2 059 000,00
70688	Autres prestations de services		73 000,00	73 000,00
7083	Locations diverses		19 000,00	19 000,00
70841	Mise à dispo personn aux budgets annexes		957 000,00	957 000,00
70845	Mise à disposition du personnel facturée		95 000,00	95 000,00
70848	Mise à disposition aux autres organismes		402 000,00	402 000,00
70872	Rembours.frais par les budgets annexes		50 000,00	50 000,00
70875	Rembours. frais par com.membres du gfp		1 829 500,00	1 829 500,00
70878	Par d'autres redevables		264 400,00	264 400,00
7088	Autres produits d'activités annexes		30 600,00	30 600,00
73	Impôts et taxes		55 695 000,00	55 695 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation		41 353 000,00	41 353 000,00
73112	Cotisations sur la valeur ajoutée des en		8 033 000,00	8 033 000,00
73113	Taxes sur les surfaces commerciales		3 598 000,00	3 598 000,00
73114	Impositions forfaitaires sur entrepr rés		995 000,00	995 000,00
73211	Attribution de compensation		11 500,00	11 500,00
73223	Fonds de péréquation des ressources c et		1 523 350,00	1 523 350,00
7362	Taxes de séjour		181 150,00	181 150,00
74	Dotations et participations		17 155 000,00	17 155 000,00
74124	Dotat. de base des groupem. de communes		3 556 000,00	3 556 000,00
74126	Dotation de progression minimale		10 465 000,00	10 465 000,00
74712	Emploi d'avenir		30 800,00	30 800,00
74718	Autres		547 750,00	547 750,00
7472	Régions		129 300,00	129 300,00
7473	Départements		208 694,00	208 694,00
74741	Communes membres du gfp		195 000,00	195 000,00
7478	Autres organismes		537 006,00	537 006,00
74833	Etat - compens. au titre de la cet		116 000,00	116 000,00
74834	Etat - compens.exon. des taxes foncières		2 450,00	2 450,00
74835	Etat - compens.exon. des taxes d'habita.		1 367 000,00	1 367 000,00
75	Autres produits de gestion courante		331 000,00	331 000,00
752	Revenus des immeubles		185 800,00	185 800,00
757	Redevances versées par fermiers & conc.		35 000,00	35 000,00
758	Produits divers de gestion courante		110 200,00	110 200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013			79 949 000,00	79 949 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		200 000,00	200 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)		5 000,00	5 000,00
7788	Autres produits exceptionnels		195 000,00	195 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			80 149 000,00	80 149 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)		701 000,00	701 000,00
777	Quote-part subv. inv. trans. cpte résultat		701 000,00	701 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			701 000,00	701 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	80 850 000,00	80 850 000,00
---	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 850 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		617 000,00	617 000,00
2031	Frais d'études		553 200,00	553 200,00
2033	Frais d'insertion		15 000,00	15 000,00
2051	Concessions et droits similaires		48 800,00	48 800,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		5 966 000,00	5 966 000,00
204121	Subvention équip. biens mobil.,matér,étu		90 000,00	90 000,00
204132	Subv.équipement départements bâtim.et in		260 700,00	260 700,00
204133	Subv.équip.départ.proj.infras.int nation		1 100 000,00	1 100 000,00
2041411	Subv équip communes - biens mobiliers		6 800,00	6 800,00
2041581	Subv.équip.autres group.biens m,mat,étud		13 000,00	13 000,00
2041641	Subv.equip.ét.carac.indust.et com.biens		50 000,00	50 000,00
204171	Subv.équ..aut. éts pub.l. biens m,mat,é		15 500,00	15 500,00
204172	Subv.équip.autres éts pub.loc. bât.et in		1 855 000,00	1 855 000,00
204181	Subv eqpt autres orgnismes pub materiels		240 000,00	240 000,00
204182	Subv.equipem.autres org.publ.bâtim.&inst		125 000,00	125 000,00
20421	Subv.équip.pers.dr. privé biens m,mat,ét		183 000,00	183 000,00
20422	Subv.équip.pers.droit privé bât.et insta		2 027 000,00	2 027 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		2 554 000,00	2 554 000,00
2111	Terrains nus		894 510,00	894 510,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		6 000,00	6 000,00
2128	Autres agencements et aménagements		25 000,00	25 000,00
2135	Instal. généré., agenc. et amén. construc.		25 000,00	25 000,00
2138	Autres constructions		666 800,00	666 800,00
21568	Autre mat. et outil. d'incendie et déf.		35 000,00	35 000,00
21571	Matériel roulant		100 000,00	100 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		3 600,00	3 600,00
2158	Autres		129 500,00	129 500,00
2182	Matériel de transport		104 000,00	104 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique		297 680,00	297 680,00
2184	Mobilier		140 410,00	140 410,00
2188	Autres		126 500,00	126 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)		24 486 000,00	24 486 000,00
2312	Terrains		35 000,00	35 000,00
2313	Constructions		18 596 000,00	18 596 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui		120 000,00	120 000,00
2315	Instal., matériel & outillage techniques		5 585 000,00	5 585 000,00
238	Avances et acomptes sur cdes immo. corp.		150 000,00	150 000,00
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement			33 623 000,00	33 623 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
-----------------	-------------	---	-------------------------------	----------

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées		12 410 000,00	12 410 000,00
1641	Emprunts en francs ou en euros		3 254 000,00	3 254 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		466 000,00	466 000,00
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage		8 688 000,00	8 688 000,00
16813	Particuliers		2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières			12 510 000,00	12 510 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
45	Comptabilité distincte rattachée		1 200 000,00	1 200 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			1 200 000,00	1 200 000,00

TOTAL DES DEPENSES REELLES			47 333 000,00	47 333 000,00
-----------------------------------	--	--	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		701 000,00	701 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		701 000,00	701 000,00
13911	Etat et établissements nationaux		121 000,00	121 000,00
13912	Régions		283 666,00	283 666,00
13913	Départements		191 159,00	191 159,00
139141	Subventions d'équipement aux communes		16 012,00	16 012,00
13916	Autres établissements publics locaux		815,00	815,00
13917	Budget communautaire & fonds structurels		65 518,00	65 518,00
13918	Autres		22 830,00	22 830,00
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)		54 000,00	54 000,00
2158	Autres		45 200,00	45 200,00
2313	Constructions		8 800,00	8 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			755 000,00	755 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	48 088 000,00	48 088 000,00
---	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
-----------------------------------	---

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	48 088 000,00
---	---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)		4 235 000,00	4 235 000,00
1311	Etat et établissements nationaux		200 660,00	200 660,00
1312	Régions		86 837,00	86 837,00
1313	Départements		100 000,00	100 000,00
1318	Autres		1 139 603,00	1 139 603,00
1322	Régions		1 856 000,00	1 856 000,00
1323	Départements		208 600,00	208 600,00
13241	Communes membres du gfp		243 300,00	243 300,00
1328	Autres		400 000,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		28 639 000,00	28 639 000,00
1641	Emprunts en francs ou en euros		19 951 000,00	19 951 000,00
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage		8 688 000,00	8 688 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		150 000,00	150 000,00
238	Avances et acomptes sur cdes immo. corp.		150 000,00	150 000,00
	Total des recettes d'équipement		33 024 000,00	33 024 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves		4 380 000,00	4 380 000,00
10222	F.c.t.v.a.		4 380 000,00	4 380 000,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
024	Produits des cessions d'immobilisation		1 193 000,00	1 193 000,00
024	Cessions d'immobilisations		1 193 000,00	1 193 000,00
Total des recettes financières			5 573 000,00	5 573 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
45	Comptabilité distincte rattachée		1 200 000,00	1 200 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			1 200 000,00	1 200 000,00

TOTAL DES RECETTES REELLES			39 797 000,00	39 797 000,00
-----------------------------------	--	--	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement		2 816 000,00	2 816 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)		5 421 000,00	5 421 000,00
28031	Amortissement des frais d'études		17 960,00	17 960,00
28033	Amortissement frais d'insertion		1 965,00	1 965,00
2804112	Amortissement subv.équip.org.pub. bât&in		410 609,00	410 609,00
2804113	Amortis.subv.équ. projets infrast.int.na		5 250,00	5 250,00
2804121	Amortissement biens mobiliers mat. études		10 973,00	10 973,00
2804132	Amortissement subv.équip.départ.bât&inst		301 079,00	301 079,00
2804133	Amort.sub.équi.départ.proj.infras.int.na		425 166,00	425 166,00
28041411	Amortissement subv.équ.cnes du gfp biens		1 814,00	1 814,00
28041412	Amortissement subv.équip.communes bâ&ins		608 620,00	608 620,00
28041581	Amortissement subv.équ.biens mob...,mat,ét		10 756,00	10 756,00
28041632	Amortissement subv.équip.serv.rat.bât&in		40 177,00	40 177,00
28041641	Amortis.subv.équip. établ.indus.&commerc		592,00	592,00
28041642	Subv.équip.spic bâtim&installations		96 917,00	96 917,00
2804171	Amortissement autres epl biens mobiliers		5 720,00	5 720,00
2804172	Amortissement subv.équ.autres epl bât&in		780 872,00	780 872,00
2804181	Amortissement biens mob., mat.&études		5 950,00	5 950,00
2804182	Amortissement subv.équip.aut.org.pub.bât		5 415,00	5 415,00
280421	Subv.équ.dr.pr.biens mob.,mat,études		55 180,00	55 180,00
280422	Amortissement subv.équ.pers.droit p.bât		294 841,00	294 841,00
2804412	Amortissement subv.équip.org.publ.bât&in		102 621,00	102 621,00
28051	Concessions et droits similaires		107 799,00	107 799,00
28088	Amortissement autres immobilis. incor		1 440,00	1 440,00
28128	Autres agenc. et aménag. de terrains		15 392,00	15 392,00
281318	Autres bâtiments publics		40 837,00	40 837,00
28132	Immeubles de rapport		800 524,00	800 524,00
28135	Instal. géné., agenc. et amén. construc.		89 688,00	89 688,00
28138	Autres constructions		613 604,00	613 604,00
28145	Install. géné., agencements et aménagement.		20 955,00	20 955,00
28152	Installations de voirie		227,00	227,00
281532	Réseaux d'assainissement		893,00	893,00
28156	Matériel et outillage d'incendie et déf.		5 457,00	5 457,00
281571	Amortissement matériel roulant		118 387,00	118 387,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie		24 443,00	24 443,00
28158	Autres		90 848,00	90 848,00
281735	Réseaux		1 391,00	1 391,00
281741	Constructions sur sol d'autrui		42 742,00	42 742,00
28181	Instal. géné., agenc. et aménag. divers		19 692,00	19 692,00
28182	Matériel de transport		55 333,00	55 333,00
28183	Matériel de bureau et informatique		70 238,00	70 238,00
28184	Mobilier		50 777,00	50 777,00
28188	Autres		67 856,00	67 856,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			8 237 000,00	8 237 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)		54 000,00	54 000,00
2031	Frais d'études		45 200,00	45 200,00
2033	Frais d'insertion		8 800,00	8 800,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			8 291 000,00	8 291 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			48 088 000,00	48 088 000,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
----------------------------------	---

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	48 088 000,00
---	---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION													IV
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)													A1

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses de fonctionnement	42 979 565,00	13 061 607,00	4 550 300,00	604 700,00	1 589 683,00	6 466 248,00	1 575 427,00	586 325,00	1 702 000,00	4 115 615,00	3 618 530,00		80 850 000,00
Total dépenses de l'exercice	42 979 565,00	13 061 607,00	4 550 300,00	604 700,00	1 589 683,00	6 466 248,00	1 575 427,00	586 325,00	1 702 000,00	4 115 615,00	3 618 530,00		80 850 000,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes de fonctionnement	71 776 300,00	3 538 950,00		56 700,00	256 900,00	2 112 800,00	548 206,00	230 000,00	697 000,00	1 390 094,00	243 050,00		80 850 000,00
Total des recettes de l'exercice	71 776 300,00	3 538 950,00		56 700,00	256 900,00	2 112 800,00	548 206,00	230 000,00	697 000,00	1 390 094,00	243 050,00		80 850 000,00
Restes à réaliser-reports													

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses d'investissement	13 263 000,00	8 594 600,00	1 797 010,00	446 000,00	43 050,00	11 054 010,00	256 800,00	5 500,00	4 986 000,00	5 809 580,00	1 832 450,00		48 088 000,00
Opérations financières	12 508 000,00								1 200 000,00	2 000,00			13 710 000,00
Equipements municipaux (2)		8 555 600,00	1 797 010,00		43 050,00	11 004 010,00	216 800,00	5 500,00	1 070 000,00	3 970 380,00	994 650,00		27 657 000,00
Equipements non municipaux (C/204) (3)		39 000,00		446 000,00		50 000,00	40 000,00		2 716 000,00	1 837 200,00	837 800,00		5 966 000,00
Dépenses d'ordre	755 000,00												755 000,00
Total des dépenses de l'exercice	13 263 000,00	8 594 600,00	1 797 010,00	446 000,00	43 050,00	11 054 010,00	256 800,00	5 500,00	4 986 000,00	5 809 580,00	1 832 450,00		48 088 000,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes d'investissement	41 310 000,00	10 000,00	782 459,00		56 000,00	2 500 337,00			2 393 000,00	886 204,00	150 000,00		48 088 000,00
Recettes de l'exercice	41 310 000,00	10 000,00	782 459,00		56 000,00	2 500 337,00			2 393 000,00	886 204,00	150 000,00		48 088 000,00
Restes à réaliser-reports													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 à 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses de fonctionnement	42 979 565,00	13 061 607,00	4 550 300,00	604 700,00	1 589 683,00	6 466 248,00	1 575 427,00	586 325,00	1 702 000,00	4 115 615,00	3 618 530,00	80 850 000,00
Dépenses réelles	34 742 565,00	13 061 607,00	4 550 300,00	604 700,00	1 589 683,00	6 466 248,00	1 575 427,00	586 325,00	1 702 000,00	4 115 615,00	3 618 530,00	72 613 000,00
011 Charges à caractère général	35 000,00	3 250 557,00	59 300,00	11 700,00	380 783,00	2 100 148,00	397 027,00	78 325,00	742 700,00	2 006 415,00	706 045,00	9 768 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés		8 608 000,00		45 500,00	683 700,00	3 670 200,00	957 900,00	357 000,00	775 000,00	1 828 800,00	516 900,00	17 443 000,00
014 Atténuation de produits	29 920 000,00								1 000,00			29 921 000,00
022 Dépenses imprévues	80 000,00											80 000,00
65 Autres charges de gestion courante	2 183 565,00	1 203 050,00	4 491 000,00	547 500,00	525 000,00	316 200,00	220 500,00	151 000,00	183 300,00	279 300,00	2 089 585,00	12 190 000,00
66 Charges financières	1 200 800,00									200,00		1 201 000,00
67 Charges exceptionnelles	1 323 200,00				200,00	379 700,00				900,00	306 000,00	2 010 000,00
Dépenses d'ordre	8 237 000,00											8 237 000,00
023 Virement à la section d'investissement	2 816 000,00											2 816 000,00
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	5 421 000,00											5 421 000,00

RECETTES												
Total des recettes de fonctionnement	71 776 300,00	3 538 950,00		56 700,00	256 900,00	2 112 800,00	548 206,00	230 000,00	697 000,00	1 390 094,00	243 050,00	80 850 000,00
Recettes réelles	71 075 300,00	3 538 950,00		56 700,00	256 900,00	2 112 800,00	548 206,00	230 000,00	697 000,00	1 390 094,00	243 050,00	80 149 000,00
013 Atténuation de charges		89 500,00			3 500,00	61 000,00	6 000,00		6 000,00	14 000,00		180 000,00
70 Produits des services, du domaine et...	50 000,00	3 185 250,00		46 700,00	133 400,00	2 051 800,00		38 000,00	67 000,00	988 800,00	27 050,00	6 588 000,00
73 Impôts et taxes	55 513 850,00									150,00	181 000,00	55 695 000,00
74 Dotations et participations	15 506 450,00	63 600,00		10 000,00	120 000,00		364 006,00	172 000,00	544 000,00	374 944,00		17 155 000,00
75 Autres produits de gestion courante		5 600,00					178 200,00	20 000,00	80 000,00	12 200,00	35 000,00	331 000,00
77 Produits exceptionnels	5 000,00	195 000,00										200 000,00
Recettes d'ordre	701 000,00											701 000,00
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	701 000,00											701 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses d'investissement	13 263 000,00	8 594 600,00	1 797 010,00	446 000,00	43 050,00	11 054 010,00	256 800,00	5 500,00	4 986 000,00	5 809 580,00	1 832 450,00	48 088 000,00
Dépenses réelles	12 508 000,00	8 594 600,00	1 797 010,00	446 000,00	43 050,00	11 054 010,00	256 800,00	5 500,00	4 986 000,00	5 809 580,00	1 832 450,00	47 333 000,00
020 Dépenses imprévues	100 000,00											100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilés	12 408 000,00									2 000,00		12 410 000,00
20 Immobilisations incorporelles		153 000,00				50 000,00			2 000,00	382 000,00	30 000,00	617 000,00
204 Subventions d'équipement versées		39 000,00		446 000,00		50 000,00	40 000,00		2 716 000,00	1 837 200,00	837 800,00	5 966 000,00
21 Immobilisations corporelles		388 600,00	35 010,00		41 550,00	693 510,00	26 800,00	5 500,00	1 068 000,00	206 880,00	88 150,00	2 554 000,00
23 Immobilisations en cours		8 014 000,00	1 762 000,00		1 500,00	10 260 500,00	190 000,00			3 381 500,00	876 500,00	24 486 000,00
45 Comptabilité distincte rattachée									1 200 000,00			1 200 000,00
Dépenses d'ordre	755 000,00											755 000,00
040 Opération d'ordre transfert entre sect	701 000,00											701 000,00
041 Opérations patrimoniales	54 000,00											54 000,00

RECETTES												
Total des recettes d'investissement	41 310 000,00	10 000,00	782 459,00		56 000,00	2 500 337,00			2 393 000,00	886 204,00	150 000,00	48 088 000,00
Recettes réelles	33 019 000,00	10 000,00	782 459,00		56 000,00	2 500 337,00			2 393 000,00	886 204,00	150 000,00	39 797 000,00
024 Immobilisations affectées, concédées, affe									1 193 000,00			1 193 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 380 000,00											4 380 000,00
13 Subventions d'investissement		10 000,00	782 459,00		56 000,00	2 500 337,00				886 204,00		4 235 000,00
16 Emprunts et dettes assimilés	28 639 000,00											28 639 000,00
23 Immobilisations en cours											150 000,00	150 000,00
45 Comptabilité distincte rattachée									1 200 000,00			1 200 000,00
Recettes d'ordre	8 291 000,00											8 291 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	2 816 000,00											2 816 000,00
040 Opération d'ordre transfert entre sect	5 421 000,00											5 421 000,00
041 Opérations patrimoniales	54 000,00											54 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale			03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres		041 Subv. globale	048 Autres actions coop. décent.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		12 080 272,00		981 335,00						13 061 607,00
Dépenses de l'exercice		12 080 272,00		981 335,00						13 061 607,00
011	Charges à caractère général	2 582 172,00		668 385,00						3 250 557,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 305 500,00		302 500,00						8 608 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 192 600,00		10 450,00						1 203 050,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)		3 535 950,00		3 000,00						3 538 950,00
Recettes de l'exercice		3 535 950,00		3 000,00						3 538 950,00
013	Atténuation de charges	86 500,00		3 000,00						89 500,00
70	Produits des services, du domaine et...	3 185 250,00								3 185 250,00
74	Dotations et participations	63 600,00								63 600,00
75	Autres produits de gestion courante	5 600,00								5 600,00
77	Produits exceptionnels	195 000,00								195 000,00
Restes à réaliser-reports										
SOLDE		-8 544 322,00		-978 335,00						-9 522 657,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		8 594 600,00								8 594 600,00
Dépenses de l'exercice		8 594 600,00								8 594 600,00
20	Immobilisations incorporelles	153 000,00								153 000,00
204	Subventions d'équipement versées	39 000,00								39 000,00
21	Immobilisations corporelles	388 600,00								388 600,00
23	Immobilisations en cours	8 014 000,00								8 014 000,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)		10 000,00								10 000,00
Recettes de l'exercice		10 000,00								10 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00								10 000,00
Restes à réaliser-reports										
SOLDE		-8 584 600,00								-8 584 600,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice					4 550 300,00		4 550 300,00
011	Charges à caractère général				59 300,00		59 300,00
65	Autres charges de gestion courante				4 491 000,00		4 491 000,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE					-4 550 300,00		-4 550 300,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice					1 797 010,00		1 797 010,00
21	Immobilisations corporelles				35 010,00		35 010,00
23	Immobilisations en cours				1 762 000,00		1 762 000,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice					782 459,00		782 459,00
13	Subventions d'investissement				782 459,00		782 459,00
Restes à réaliser-reports							
SOLDE					-1 014 551,00		-1 014 551,00

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 2	IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 2
--	--------------	--	--------------

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	S/fonction 25 251 Hébergement et restauration scolaires	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL	
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées					252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.		
FONCTIONNEMENT													FONCTIONNEMENT		
DEPENSES (3)							604 700,00							604 700,00	
Dépenses de l'exercice							604 700,00							604 700,00	
	011 Charges à caractère général						11 700,00							11 700,00	
	012 Charges de personnel et frais assimilés						45 500,00							45 500,00	
	65 Autres charges de gestion courante						547 500,00							547 500,00	
Restes à réaliser-reports															
RECETTES (3)													RECETTES (3)		
Recettes de l'exercice							56 700,00							56 700,00	
	70 Produits des services, du domaine et...						46 700,00							46 700,00	
	74 Dotations et participations						10 000,00							10 000,00	
Restes à réaliser-reports															
SOLDE							-548 000,00							-548 000,00	
INVESTISSEMENT													INVESTISSEMENT		
DEPENSES (3)							446 000,00							446 000,00	
Dépenses de l'exercice							446 000,00							446 000,00	
	204 Subventions d'équipement versées						446 000,00							446 000,00	
Restes à réaliser-reports															
RECETTES (3)													RECETTES (3)		
Recettes de l'exercice															
Restes à réaliser-reports															
SOLDE							-446 000,00							-446 000,00	

IV - ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN											
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A1 - 3

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique			sf/31 Expr.Art. 314 Cinémas et autres salles de spectacles	Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			S/Fonction 32 324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle	TOTAL
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres		321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives			

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		165 990,00	603 522,00			178 555,00	223 420,00			418 196,00	1 589 683,00
Dépenses de l'exercice		165 990,00	603 522,00			178 555,00	223 420,00			418 196,00	1 589 683,00
011	Charges à caractère général	1 090,00	41 922,00			120 955,00	97 620,00			119 196,00	380 783,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	164 900,00	347 600,00			47 600,00	123 600,00				683 700,00
65	Autres charges de gestion courante		214 000,00			10 000,00	2 000,00			299 000,00	525 000,00
67	Charges exceptionnelles						200,00				200,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)			115 500,00			95 000,00	46 400,00				256 900,00
Recettes de l'exercice			115 500,00			95 000,00	46 400,00				256 900,00
013	Atténuation de charges		500,00				3 000,00				3 500,00
70	Produits des services, du domaine et...		95 000,00				38 400,00				133 400,00
74	Dotations et participations		20 000,00			95 000,00	5 000,00				120 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-165 990,00	-488 022,00			-83 555,00	-177 020,00			-418 196,00	-1 332 783,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)			1 600,00			2 500,00	14 150,00			24 800,00	43 050,00
Dépenses de l'exercice			1 600,00			2 500,00	14 150,00			24 800,00	43 050,00
21	Immobilisations corporelles		1 600,00			2 500,00	14 150,00			23 300,00	41 550,00
23	Immobilisations en cours									1 500,00	1 500,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)										56 000,00	56 000,00
Recettes de l'exercice										56 000,00	56 000,00
13	Subventions d'investissement									56 000,00	56 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE			-1 600,00			-2 500,00	-14 150,00			31 200,00	12 950,00

IV - ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN											
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipés sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		199 890,00	23 100,00	19 110,00	4 945 124,00	510 175,00	768 849,00				6 466 248,00
Dépenses de l'exercice		199 890,00	23 100,00	19 110,00	4 945 124,00	510 175,00	768 849,00				6 466 248,00
011	Charges à caractère général	1 390,00	23 100,00	19 110,00	1 811 824,00	142 875,00	101 849,00				2 100 148,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	198 500,00			3 108 800,00	362 900,00					3 670 200,00
65	Autres charges de gestion courante				15 000,00	4 200,00	297 000,00				316 200,00
67	Charges exceptionnelles				9 500,00	200,00	370 000,00				379 700,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)		13 000,00		1 918 000,00	181 800,00						2 112 800,00
Recettes de l'exercice		13 000,00		1 918 000,00	181 800,00						2 112 800,00
013	Atténuation de charges			60 000,00	1 000,00						61 000,00
70	Produits des services, du domaine et...	13 000,00		1 858 000,00	180 800,00						2 051 800,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-199 890,00	-10 100,00	-19 110,00	-3 027 124,00	-328 375,00	-768 849,00				-4 353 448,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		10 263 500,00	25 000,00	680 150,00	35 360,00	50 000,00					11 054 010,00
Dépenses de l'exercice		10 263 500,00	25 000,00	680 150,00	35 360,00	50 000,00					11 054 010,00
20	Immobilisations incorporelles			50 000,00							50 000,00
204	Subventions d'équipement versées					50 000,00					50 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	25 000,00	630 150,00	35 360,00						693 510,00
23	Immobilisations en cours	10 260 500,00									10 260 500,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)		2 468 337,00		32 000,00							2 500 337,00
Recettes de l'exercice		2 468 337,00		32 000,00							2 500 337,00
13	Subventions d'investissement	2 468 337,00		32 000,00							2 500 337,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-7 795 163,00	-25 000,00	-648 150,00	-35 360,00	-50 000,00					-8 553 673,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						654 019,00	62 438,00	858 970,00	1 575 427,00
Dépenses de l'exercice						654 019,00	62 438,00	858 970,00	1 575 427,00
011	Charges à caractère général					77 019,00	2 438,00	317 570,00	397 027,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					576 500,00		381 400,00	957 900,00
65	Autres charges de gestion courante					500,00	60 000,00	160 000,00	220 500,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)						364 506,00		183 700,00	548 206,00
Recettes de l'exercice						364 506,00		183 700,00	548 206,00
013	Atténuation de charges					500,00		5 500,00	6 000,00
74	Dotations et participations					364 006,00			364 006,00
75	Autres produits de gestion courante							178 200,00	178 200,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE						-289 513,00	-62 438,00	-675 270,00	-1 027 221,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						500,00		256 300,00	256 800,00
Dépenses de l'exercice						500,00		256 300,00	256 800,00
204	Subventions d'équipement versées							40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles					500,00		26 300,00	26 800,00
23	Immobilisations en cours							190 000,00	190 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE						-500,00		-256 300,00	-256 800,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		20 000,00	566 325,00	586 325,00
Dépenses de l'exercice		20 000,00	566 325,00	586 325,00
011	Charges à caractère général	20 000,00	58 325,00	78 325,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		357 000,00	357 000,00
65	Autres charges de gestion courante		151 000,00	151 000,00
Restes à réaliser-reports				

RECETTES (3)		20 000,00	210 000,00	230 000,00
Recettes de l'exercice		20 000,00	210 000,00	230 000,00
70	Produits des services, du domaine et...		38 000,00	38 000,00
74	Dotations et participations		172 000,00	172 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00		20 000,00
Restes à réaliser-reports				
SOLDE			-356 325,00	-356 325,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		5 500,00	5 500,00
Dépenses de l'exercice			5 500,00
21	Immobilisations corporelles		5 500,00
Restes à réaliser-reports			

RECETTES (3)			
Recettes de l'exercice			
Restes à réaliser-reports			
SOLDE			-5 500,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		539 000,00	1 163 000,00	1 702 000,00
Dépenses de l'exercice		539 000,00	1 163 000,00	1 702 000,00
011	Charges à caractère général	159 000,00	583 700,00	742 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	364 000,00	411 000,00	775 000,00
014	Atténuation de produits	1 000,00		1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	168 300,00	183 300,00
Restes à réaliser-reports				

RECETTES (3)		233 000,00	464 000,00	697 000,00
Recettes de l'exercice		233 000,00	464 000,00	697 000,00
013	Atténuation de charges	6 000,00		6 000,00
70	Produits des services, du domaine et...	67 000,00		67 000,00
74	Dotations et participations	160 000,00	384 000,00	544 000,00
75	Autres produits de gestion courante		80 000,00	80 000,00
Restes à réaliser-reports				
SOLDE		-306 000,00	-699 000,00	-1 005 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		75 000,00	4 911 000,00	4 986 000,00
Dépenses de l'exercice		75 000,00	4 911 000,00	4 986 000,00
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00		2 000,00
204	Subventions d'équipement versées		2 716 000,00	2 716 000,00
21	Immobilisations corporelles	73 000,00	995 000,00	1 068 000,00
45	Comptabilité distincte rattachée		1 200 000,00	1 200 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)			2 393 000,00		2 393 000,00
Recettes de l'exercice			2 393 000,00		2 393 000,00
024	Immobilisations affectées, concédées, affe		1 193 000,00		1 193 000,00
45	Comptabilité distincte rattachée		1 200 000,00		1 200 000,00
Restes à réaliser-reports					
SOLDE		-75 000,00		-2 518 000,00	-2 593 000,00

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 8	IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 8
--	--------------	--	--------------

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains						s/f 81 Services urbains		s/f 82Aménagement urbain		s/f 82Aménagement urbain			830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie	822 Voie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain						

FONCTIONNEMENT										FONCTIONNEMENT								
DEPENSES (3)		247 860,00						38 662,00		840 375,00				1 734 475,00			1 254 243,00	4 115 615,00
Dépenses de l'exercice		247 860,00						38 662,00		840 375,00				1 734 475,00			1 254 243,00	4 115 615,00
011	Charges à caractère général	31 660,00						162,00		245 875,00				1 362 875,00			375 843,00	2 006 415,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	216 200,00						38 500,00		594 500,00				239 900,00			739 700,00	1 628 900,00
05	Autres charges de gestion courante													141 700,00			137 600,00	279 300,00
06	Charges financières																200,00	200,00
07	Charges exceptionnelles																900,00	900,00
Restes à réaliser-reports																		

RECETTES (3)										RECETTES (3)								
RECETTES (3)		240 000,00								716 350,00				194 794,00			238 950,00	1 390 094,00
Recettes de l'exercice		240 000,00								716 350,00				194 794,00			238 950,00	1 390 094,00
013	Atténuation de charges									10 000,00							4 000,00	14 000,00
70	Produits des services, du domaine et...	240 000,00								686 000,00				1 800,00			61 000,00	988 800,00
73	Impôts et taxes																150,00	150,00
74	Dotations et participations									20 350,00							192 994,00	161 600,00
75	Autres produits de gestion courante																12 200,00	12 200,00
Restes à réaliser-reports																		
SOLDE		-7 860,00						-38 662,00		-124 025,00				-1 539 681,00			-1 015 293,00	-2 725 521,00

INVESTISSEMENT										INVESTISSEMENT								
DEPENSES (3)		3 430,00						465 000,00		1 511 900,00				3 541 700,00			287 550,00	5 809 580,00
Dépenses de l'exercice		3 430,00						465 000,00		1 511 900,00				3 541 700,00			287 550,00	5 809 580,00
16	Emprunts et dettes assimilés																2 000,00	2 000,00
20	Immobilisations incorporelles	800,00															331 200,00	382 000,00
204	Subventions d'équipement versées							465 000,00		1 356 700,00							15 500,00	1 837 200,00
21	Immobilisations corporelles	2 630,00								139 200,00							65 050,00	206 880,00
23	Immobilisations en cours									16 000,00							155 000,00	3 381 500,00
Restes à réaliser-reports																		

RECETTES (3)										RECETTES (3)								
RECETTES (3)										451 900,00				263 144,00			171 160,00	886 204,00
Recettes de l'exercice										451 900,00				263 144,00			171 160,00	886 204,00
13	Subventions d'investissement									451 900,00				263 144,00			171 160,00	886 204,00
Restes à réaliser-reports																		
SOLDE		-3 430,00						-465 000,00		-1 060 000,00				-3 278 556,00			-116 390,00	-4 923 376,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		2 252 970,00					1 365 560,00		3 618 530,00
Dépenses de l'exercice		2 252 970,00					1 365 560,00		3 618 530,00
011	Charges à caractère général	549 770,00					156 275,00		706 045,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	407 700,00					109 200,00		516 900,00
65	Autres charges de gestion courante	989 500,00					1 100 085,00		2 089 585,00
67	Charges exceptionnelles	306 000,00							306 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)							243 050,00		243 050,00
Recettes de l'exercice							243 050,00		243 050,00
70	Produits des services, du domaine et...						27 050,00		27 050,00
73	Impôts et taxes						181 000,00		181 000,00
75	Autres produits de gestion courante						35 000,00		35 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-2 252 970,00					-1 122 510,00		-3 375 480,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		1 627 500,00					204 950,00		1 832 450,00
Dépenses de l'exercice		1 627 500,00					204 950,00		1 832 450,00
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00							30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	818 000,00					19 800,00		837 800,00
21	Immobilisations corporelles	33 000,00					55 150,00		88 150,00
23	Immobilisations en cours	746 500,00					130 000,00		876 500,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		150 000,00							150 000,00
Recettes de l'exercice		150 000,00							150 000,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00							150 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-1 477 500,00					-204 950,00		-1 682 450,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
CONTRAT BPO 7M€	17/03/2015	7 000 000,00	0,00		0,00	0,00
CONTRAT BPO 5M€	28/10/2015	5 000 000,00	31 797 000,00	10 945,12	33 477 000,00	-1 680 000,00
CONTRAT CA	28/10/2015	6 000 000,00	9 055 000,00	4 557,15	9 055 000,00	0,00
CONTRAT BPO 8M€ + 2M€	01/04/2016	10 000 000,00	39 996 000,00	18 960,88	39 996 000,00	0,00
CONTRAT BPO 10M€	06/11/2016	10 000 000,00	8 890 000,00		3 490 000,00	5 400 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
BG-023	20/12/2011	3 688 420,00	0,00	46 501,03	0,00	3 688 420,00
LT020048/01T	15/06/2003	362 710,00	0,00	19 435,86	0,00	362 710,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		42 051 130,00	89 738 000,00	100 400,04	86 018 000,00	7 771 130,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					62 599 051,75									
1641 Emprunts en euros (total)					51 839 051,75									
BG 028	CREDIT COOPERATIF	07/10/2013	09/10/2013	09/01/2014	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.19 %	3,19	3,23	EUR	T	P	O	A-1
BG 029	CREDIT FONCIER DE FRANCE	16/07/2014	28/07/2014	28/10/2014	2 586 000,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,43	2,45	EUR	T	C	O	A-1
BG 032	BANQUE POPULAIRE DE LOUEST	31/12/2014	31/12/2015	24/06/2016	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.98 %	1,98	1,98	EUR	A	P	O	A-1
BG-017	ARKEA	29/12/2006	29/12/2006	30/03/2007	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.89 %	3,89	3,95	EUR	T	C	O	A-1
BG-018	SFIL CAFFIL	28/12/2006	16/07/2007	01/11/2007	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,62	4,77	EUR	T	P	O	A-1
BG-019	SFIL CAFFIL	01/01/2010	01/01/2010	01/01/2011	2 434 559,14	C	Taux fixe 1.5% à barrière 2% sur Euribor 12 M(Postifé) (Marge de 0.4%)	1,50	1,52	EUR	A	P	O	B-1
BG-020	SFIL CAFFIL	01/06/2008	01/06/2010	01/09/2010	500 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.0045)-Floor - 0.0045 sur Euribor 03 M	0,70	0,72	EUR	T	P	O	A-1
BG-021	SFIL CAFFIL	01/06/2008	01/06/2010	01/06/2011	1 500 000,00	V	(TAG 03 M + 0.009) Floor -0.009 sur TAG 03 M	0,40	0,41	EUR	A	C	O	A-1
BG-022 CONSO	DEXIA CL	20/11/2007	29/10/2010	01/02/2011	2 000 000,00	V	(Euribor 03 M)-Floor -0 sur Euribor 03 M	1,04	1,06	EUR	T	P	O	A-1
BG-025 Réam	SFIL CAFFIL	02/01/2008	02/01/2008	01/02/2009	3 000 000,00	C	Taux fixe 2.71% si Spread CMS EUR 30A (Postifé)-CMS EUR 01A (Postifé) >= 0.2% sinon (6.56% - 5 x spread)	2,71	2,75	EUR	A	P	O	A-1
BG-026	ARKEA	29/12/2006	29/12/2006	30/03/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.89 %	3,89	3,95	EUR	T	C	O	A-1
BG030	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/07/2015	27/07/2015	27/10/2015	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.32 %	2,32	2,34	EUR	T	P	O	A-1
BG031	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/07/2015	27/07/2015	27/07/2016	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.36 %	2,36	2,36	EUR	A	P	O	A-1
BG033	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/10/2015	14/12/2015	14/03/2016	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.06 %	2,06	2,08	EUR	T	P	O	A-1
BG033_Consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	20/11/2015	01/03/2017	01/06/2017	6 000 000,00	F	Taux fixe à 2.87 %	2,87	2,94	EUR	T	C	O	A-1
BG034	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/10/2015	14/12/2015	14/03/2016	1 701 996,54	F	Taux fixe à 2.2 %	2,20	2,22	EUR	T	P	O	A-1
BGS004	CREDIT AGRICOLE	10/05/2010	14/12/2010	05/03/2011	300 000,00	F	Taux fixe à 3.87 %	3,87	3,93	EUR	T	P	O	A-1
BGS005	CREDIT AGRICOLE	14/05/2010	14/12/2010	05/03/2011	150 000,00	V	(Moyenne de Euribor 03 M-Floor - 0.5 sur Moyenne de Euribor 03 M) + 0.5	1,54	1,57	EUR	T	C	O	A-1
BGS003 – ex E-08	DEXIA CL	14/05/2010	30/07/2010	01/11/2010	180 000,00	V	Euribor 03 M + 0.56	1,46	1,49	EUR	T	P	O	A-1
BGS001 – ex E-09	DEXIA CL	14/05/2010	30/07/2010	01/11/2010	77 000,00	V	Euribor 03 M + 0.56	1,46	1,49	EUR	T	P	O	A-1
BGS002	DEXIA CL	25/04/2007	25/04/2007	01/06/2007	76 000,00	F	Taux fixe à 4.28 %	4,28	4,28	EUR	A	P	O	A-1
BGS007	CREDIT AGRICOLE	04/05/2015	15/06/2015	05/09/2015	600 000,00	F	Taux fixe à 2.26 %			EUR	T	C	O	A-1
BSGSPIS003	CREDIT AGRICOLE	14/05/2010	14/12/2010	05/03/2011	200 000,00	F	Taux fixe à 3.61 %	3,61	3,66	EUR	T	P	O	A-1
BSGSPIS004 – ex E-14	ARKEA	04/04/2013	04/04/2013	30/06/2013	235 000,00	F	Taux fixe à 3.84 %	3,84	3,90	EUR	T	P	O	A-1
BSGSPIS002	DEXIA CL	28/06/2002	28/06/2002	01/10/2002	460 000,00	C	Taux fixe 4.84% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.13%)	4,84	5,00	EUR	T	P	O	B-1
BGQU001 Piscine	CREDIT AGRICOLE	2000	29/06/2000	05/09/2000	609 796,07	F	Taux fixe à 5,85 %	5,8500%	5,850	EUR	T	P	O	A-1
BGQU002 Handichien	CREDIT AGRICOLE	2003	24/03/2003	01/03/2008	28 700,00	F	Taux fixe à 5,10 %	5,1000%	5,100	EUR	T	C	O	A-1
BGQU003 Pble Enfance	SOCIETE GENERALE	2015	30/10/2015	30/01/2016	1 200 000,00	F	Taux fixe à 1,64 %	1,6400%	1,640	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					10 760 000,00									
BG-023	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	20/12/2011	20/12/2011	17/09/2012	5 000 000,00	V	Moyenne de Euribor 03 M + 1.2	2,68	2,75	EUR	X	X	O	A-1
BG035-Conso	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/11/2016	24/11/2016	24/02/2017	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,62	1,65	EUR	T	C	O	A-1
BSGSPIS001	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	15/06/2003	15/06/2003	15/06/2004	760 000,00	V	TAM + 0.16	2,26	2,30	EUR	A	X	O	A-1

165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)															
1671 Avances consolidées du Trésor (total)															
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)															
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)															
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					83 400,00										
1681 Autres emprunts (total)					83 400,00										
BG037	Collecticity	27/07/2016	03/11/2016	03/11/2017	8 400,00	F	Taux fixe à 2,25 %	2,25	2,25	EUR	A	X	O	A-1	
BGQU004 Pôle Enfance	CAF	2011	15/12/2015	01/06/2016	75 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,0000%	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
1687 Autres dettes (total)															
Total général					62 682 451,75										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant ; P pour amortissement annuel progressif ; F pour *in fine* ; X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				42 937 979,70					3 035 069,00	1 037 111,82	0,00	210 000,32
1641 Emprunts en euros (total)				33 886 849,70					2 569 112,36	916 189,09	0,00	200 230,19
BG 028	N		A-1	3 344 824,80	11,77	F	Taux fixe à 3.19 %	3,23	232 642,00	103 935,36		22 337,69
BG 029	N		A-1	2 198 100,00	12,57	F	Taux fixe à 2.43 %	2,45	172 400,00	51 842,83		8 477,56
BG 032	N		A-1	2 826 272,78	13,48	F	Taux fixe à 1.98 %	1,98	177 167,02	55 960,20		27 100,35
BG-017	N		A-1	666 666,80	5	F	Taux fixe à 3.89 %	3,95	133 333,32	23 988,33		0,00
BG-018	N		A-1	1 398 518,45	5,58	F	Taux fixe à 4.62 %	4,77	217 468,92	61 714,98		9 094,08
BG-019	N		B-1	782 406,09	5	C	Taux fixe 1.5% à barrière 2% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.4%)	1,52	115 027,36	11 931,69		10 121,91
BG-020	N		A-1	289 775,20	8,42	V	(Euribor 03 M + 0.0045)-Floor -0.0045 sur Euribor 03 M	0,00	33 201,41	0,00		0,00
BG-021	N		A-1	101 430,00	8,42	V	(TAG 03 M + 0.009)-Floor -0.009 sur TAG 03 M	0,00	11 270,00	0,00		0,00
BG-022 CONSO	N		A-1	1 442 661,45	13,83	V	(Euribor 03 M)-Floor -0 sur Euribor 03 M	0,00	96 286,91	0,00		0,00
BG-025 Réam	N		A-1	1 672 417,34	6,08	F	Taux fixe à 2.35 %	2,38	205 406,01	39 956,84		31 889,16
BG-026	N		A-1	333 333,60	5	F	Taux fixe à 3.89 %	3,95	66 666,64	11 994,18		0,00
BG030	N		A-1	4 853 555,01	28,57	F	Taux fixe à 2.32 %	2,34	120 243,43	111 561,41		19 217,25
BG031	N		A-1	4 883 548,71	28,57	F	Taux fixe à 2.36 %	2,36	119 199,54	115 251,75		47 786,42
BG033	N		A-1	4 628 791,82	10,95	F	Taux fixe à 2.06 %	2,08	378 914,34	92 438,54		3 891,00
BG033_Consolidation	N		A-1	0,00	30	F	Taux fixe à 2.87 %	0,00	150 000,00	130 449,47		13 991,25
BG034	N		A-1	1 618 473,93	15,95	F	Taux fixe à 2.2 %	2,22	85 375,34	34 905,30		1 499,03
BGSG004	N		A-1	232 789,02	13,93	F	Taux fixe à 3.87 %	3,93	12 790,65	8 824,79		591,24
BGSG005	N		A-1	60 000,00	3,93	V	(Moyenne de Euribor 03 M-Floor -0.5 sur Moyenne de Euribor 03 M) + 0.5	0,19	15 000,00	100,93		7,40
BGSG003 – ex E-08	N		A-1	116 207,08	8,58	V	Euribor 03 M + 0.56	0,25	11 558,91	273,87		49,17
BGSG001 – ex E-09	N		A-1	49 710,33	8,58	V	Euribor 03 M + 0.56	0,25	4 944,76	117,15		21,03
BGSG002	N		A-1	29 186,33	4	F	Taux fixe à 4.28 %	4,28	5 358,54	1 249,17		
BGSG007	N		A-1	564 000,00	23,5	F	Taux fixe à 2,26%	2,26	24 000,00	12 543,00		
BGSGPIS003	N		A-1	132 632,43	8,93	F	Taux fixe à 3.61 %	3,66	12 708,93	4 617,27		300,64
BGSGPIS004 – ex E-14	N		A-1	188 216,97	11,25	F	Taux fixe à 3.84 %	3,90	13 649,95	7 032,53		0,00
BGSGPIS002	N		B-1	186 561,12	5,5	C	Taux fixe 4.84% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.13%)	5,00	28 384,53	8 638,09		
BGQU001 Piscine	N		A-1	163 270,44	3,5	F	Taux fixe à 5,85 %	5,85	43 313,85	8 612,63		689,82
BGQU002 Handichien	N		A-1	3 500,00	1,25	F	Taux fixe à 5,10 %	5,10	2 800,00	124,96		14,88
BGQU003 Pole Enfance	N		A-1	1 120 000,00	14	F	Taux fixe à 1,64 %	1,64	80 000,00	18 123,82		3 150,31
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				9 051 130,00					465 956,64	120 922,73		9 770,13
BG-023	N		A-1	3 688 420,00	9,71	V	Euribor 03 M + 1.4	1,10	299 290,00	39 827,10		1 722,63
BG035-Conso	N		A-1	5 000 000,00	29,9	F	Taux fixe à 1.62 %	1,65	166 666,64	81 095,63		8 047,50
BGSGPIS001	N		A-1	362 710,00	6,46	F	Taux fixe à 4.73 %	4,80	43 770,00	17 394,46		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				75 900,00					9 282,00	168,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)				75 900,00					9 282,00	168,00	0,00	0,00
BG 037	N		A-1	8 400,00	2,25	F	Taux fixe à 2.25 %	2,25	1 782,00	168,00		
BGQU004 Pole Enfance	N		A-1	67 500,00	9	F	Taux fixe à 0 %	0,00	7 500,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		43 013 879,70					3 044 351,00	1 037 279,82	0,00	210 000,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
BG-019	SFIL CAFFIL	2 434 559,14	782 406,09	1	12		Taux fixe 1.5% à barrière 2% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.4%)	Taux fixe 1.5% à barrière 2% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.4%)	34 920,86	Taux fixe 1.5% à barrière 2% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.4%)	1,52	11 931,69		1,97
BGSGPIS002	DEXIA CL	460 000,00	186 561,12	1	20		Taux fixe 4.84% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.13%)	Taux fixe 4.84% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.13%)	19 799,92	Taux fixe 4.84% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.13%)	5,00	8 638,09		21,44
TOTAL (B)		2 894 559,14	968 967,21									20 569,78	0,00	23,41
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		2 894 559,14	968 967,21									20 569,78	0,00	23,41

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couverte et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres in

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31				
	% de l'encours	97,75%				
	Montant en euros	42 044 912 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2				
	% de l'encours	2,25%				
	Montant en euros	968 967 €				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV A2.5	IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	IV A2.5
--	------------------------------	--	------------------------------

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple(total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total		0									0	0	0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture										
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)				
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture			
Taux fixe												
Taux variable simple												
Taux complexe (total) (2)												
Total									0	0		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1, C). La classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME AUTRES DETTES	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatnte
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A3 A4 A5
--	--

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
	Logiciels de bureautique	2 ans	18 décembre 2008
	Progiciels	5 ans	18 décembre 2008
	Autres immobilisations corporelles	5 ans	18 décembre 2008
	Aménagement de terrain	10 ans	18 décembre 2008
	Réseaux divers	10 ans	18 décembre 2008
	Matériel incendie	15 ans	18 décembre 2008
	Voiture	7 ans	18 décembre 2008
	Mobilier	10 ans	18 décembre 2008
	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans	18 décembre 2008
	Matériel informatique	3 ans	18 décembre 2008
	Matériel technique	5 ans	18 décembre 2008
	Matériel audio-visuel classique	5 ans	18 décembre 2008
	Plantations	20 ans	18 décembre 2008
	Installations de voirie	25 ans	18 décembre 2008
	Equipements sportifs	5 ans	18 décembre 2008
	Equipements de cuisine	5 ans	18 décembre 2008
	Biens d'une valeur unitaire inférieure à 600 €	1 an	18 décembre 2008
	Installation générale	10 ans	18 décembre 2008
	Camion ordures ménagères	7 ans	18 décembre 2008
	Bac ordures ménagères	5 ans	18 décembre 2008
	Subvention d'équipement aux personnes de droit public	15 ans	18 décembre 2008
	Subvention d'équipement aux personnes de droit privé	5 ans	18 décembre 2008
	Bâtiments publics	30 ans	18 décembre 2008

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						

- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		4 523 000,00	4 523 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	3 722 000,00	3 722 000,00
1641	Emprunts en francs ou en euros	3 254 000,00	3 254 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	466 000,00	466 000,00
16813	Particuliers	2 000,00	2 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		801 000,00	801 000,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	701 000,00	701 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	121 000,00	121 000,00
13912	Régions	283 666,00	283 666,00
13913	Départements	191 159,00	191 159,00
139141	Subventions d'équipement aux communes	16 012,00	16 012,00
13916	Autres établissements publics locaux	815,00	815,00
13917	Budget communautaire & fonds structurels	65 518,00	65 518,00
13918	Autres	22 830,00	22 830,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 523 000,00			4 523 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		13 810 000,00	13 810 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		4 380 000,00	4 380 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 380 000,00	4 380 000,00
10222	F.c.t.v.a.	4 380 000,00	4 380 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 430 000,00	9 430 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	5 421 000,00	5 421 000,00
28031	Amortissement des frais d'études	17 960,00	17 960,00
28033	Amortissement frais d'insertion	1 965,00	1 965,00
2804112	Amortissement subv.équip.org.pub. bât&in	410 609,00	410 609,00
2804113	Amortis.subv.équ. projets infrast.int.na	5 250,00	5 250,00
2804121	Amortissement biens mobiliers mat. études	10 973,00	10 973,00
2804132	Amortissement subv.équip.départ.bât&inst	301 079,00	301 079,00
2804133	Amort.sub.équ.départ.proj.infras.int.na	425 166,00	425 166,00
28041411	Amortissement subv.équ.cnes du gfp biens	1 814,00	1 814,00
28041412	Amortissement subv.équip.communes bâ&ins	608 620,00	608 620,00
28041581	Amortissement subv.équ.biens mob.,mat,ét	10 756,00	10 756,00
28041632	Amortissement subv.équip.serv.rat.bât&in	40 177,00	40 177,00
28041641	Amortis.subv.équip. établ.indus.&commerc	592,00	592,00
28041642	Subv.équip.spic bâtim&installations	96 917,00	96 917,00
2804171	Amortissement autres epl biens mobiliers	5 720,00	5 720,00
2804172	Amortissement subv.équ.autres epl bât&in	780 872,00	780 872,00
2804181	Amortissement biens mob., mat.&études	5 950,00	5 950,00
2804182	Amortissement subv.équip.aut.org.pub.bât	5 415,00	5 415,00
280421	Subv.équ.dr.pr.biens mob.,mat,études	55 180,00	55 180,00
280422	Amortissement subv.équ.pers.droit p.bât	294 841,00	294 841,00
2804412	Amortissement subv.équip.org.publ.bât&in	102 621,00	102 621,00
28051	Concessions et droits similaires	107 799,00	107 799,00
28088	Amortissement autres immobilis. incor	1 440,00	1 440,00
28128	Autres agenc. et aménag. de terrains	15 392,00	15 392,00
281318	Autres bâtiments publics	40 837,00	40 837,00
28132	Immeubles de rapport	800 524,00	800 524,00
28135	Instal. gén., agenc. et amén. construc.	89 688,00	89 688,00
28138	Autres constructions	613 604,00	613 604,00
28145	Install. gén., agencements et aménagement.	20 955,00	20 955,00
28152	Installations de voirie	227,00	227,00
281532	Réseaux d'assainissement	893,00	893,00
28156	Matériel et outillage d'incendie et déf.	5 457,00	5 457,00
281571	Amortissement matériel roulant	118 387,00	118 387,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	24 443,00	24 443,00
28158	Autres	90 848,00	90 848,00
281735	Réseaux	1 391,00	1 391,00
281741	Constructions sur sol d'autrui	42 742,00	42 742,00
28181	Instal. gén., agenc. et aménag. divers	19 692,00	19 692,00

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

28182	Matériel de transport	55 333,00	55 333,00
28183	Matériel de bureau et informatique	70 238,00	70 238,00
28184	Mobilier	50 777,00	50 777,00
28188	Autres	67 856,00	67 856,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 193 000,00	1 193 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	2 816 000,00	2 816 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à raser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	13 810 000,00				13 810 000,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 523 000,00
Ressources propres disponibles	13 810 000,00
Solde	+9 287 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)
.....(1)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions semi-budgétaires(3)	
022	Dépenses imprévues		013	Atténuation de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		Recettes issues de la TEOM		
			731	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			Dotation et participations reçues		
			74		
012	Charges de personnel et frais assimilés		Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
			70	Prod. Des services, du domaine et vente div.	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténuation de produits		013	Atténuation de charges	
022	Dépenses imprévues (3)				
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre intérieur de la section</i>		043	<i>Opé. d'ordre intérieure de la section</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGC

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
16...			16...		
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
20...			10...		
21...			13...		
22...					
23...					
26...					
27...					
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
	Autres dépenses éventuelles				
10...	...		20...		
13...	...		21...		
...	...		22...		
			23...		
			26...		
			27...		
45...1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)				
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
023	Virement à la section d'investissement (4)		021	Virement de la section de fonctionnement (3)	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Opérations d'investissement sous mandat		
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
DEPENSES (a)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT Sart. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Total des emprunts contractés par les collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					101 164 643,30	89 844 242,98										1 072 021,19	2 767 490,69	
	2007		AMELIORATION ILOT DE LA GR	Caisse Dépôts et Consignations	27226	11600,64	15	A	R	LIVRET	1,2					139,21	1974,68	
	2007		AMELIORATION SEMBRIE PRÉ	Caisse Dépôts et Consignations	54050	23029,97	15	A	R	LIVRET	1,2					276,36	3920,2	
	2007		AMELIORATION ZOH CESSON	Caisse Dépôts et Consignations	133642	56795,35	15	A	R	LIVRET	1,2					681,54	9667,81	
	2007		CONSTRUCTION 25 LOGTS PL	Caisse Dépôts et Consignations	256170	240507,26	52	S	R	INF FR	1,96					4674,39	3435,65	
	2007		CONSTRUCTION 10 LOGTS PLI	Caisse Dépôts et Consignations	772377	678683,22	40	A	R	LIVRET	1,55					10519,59	16542,75	
	2007		CONSTRUCTION 10 LOGTS PLI	Caisse Dépôts et Consignations	97531	89633,47	50	A	R	LIVRET	1,55					1389,32	1530,24	
	2007		CONSTRUCTION 1 LOGT PLAI	Caisse Dépôts et Consignations	52994	45183,75	40	A	R	LIVRET	0,55					248,51	1295,25	
	2007		CONSTRUCTION 2 LOGTS PLAI	Caisse Dépôts et Consignations	10980	9814,05	50	A	R	LIVRET	0,55					53,98	208,35	
	2007		CONSTRUCTION 1 LOGT PLAI	Caisse Dépôts et Consignations	46543	39683,47	40	A	R	LIVRET	0,55					218,26	1137,58	
	2007		CONSTRUCTION 6 LOGTS PLU	Caisse Dépôts et Consignations	473503	416064,35	40	A	R	LIVRET	1,55					6449	10141,47	
	2007		CONSTRUCTION 6 LOGTS PLU	Caisse Dépôts et Consignations	43625	40092,46	50	A	R	LIVRET	1,55					621,43	684,47	
	2007		CONSTRUCTION 2 LOGTS PLU	Caisse Dépôts et Consignations	173637	152656,71	40	A	R	LIVRET	1,55					2366,18	3720,97	
	2007		CONSTRUCTION 1 LOGT PLAI	Caisse Dépôts et Consignations	72779	62138,35	40	A	R	LIVRET	0,55					341,76	1781,28	
	2007		CONSTRUCTION LOGTS ST-DC	Caisse Dépôts et Consignations	23161	19680,1	40	A	R	LIVRET	0,45					88,56	573,17	
	2008		TREGUEUX 5 LO	Caisse Dépôts et Consignations	130 937,50	115 620,35	40	A	R	LIVRET	1,55					1 792,12	2 710,16	
	2008		TREGUEUX 5 LO	Caisse Dépôts et Consignations	14 044,00	12 888,48	50	A	R	LIVRET	1,55					199,77	213,10	
	2008		YFFINIAC 3 LO	Caisse Dépôts et Consignations	70 352,50	60 840,69	40	A	R	LIVRET	0,55					334,63	1 686,46	
	2008		YFFINIAC 3 LO	Caisse Dépôts et Consignations	7 593,00	6 835,24	50	A	R	LIVRET	0,55					37,60	141,34	
	2008		REHABILITATION RUE DU POR	Caisse Dépôts et Consignations	500000	288118,56	20	A	R	LIVRET	1,2					3457,42	27768,58	
	2008		CONSTRUCTION FUT PLERIN P	Caisse Dépôts et Consignations	129079	87934,05	40	A	R	LIVRET	0,55					483,64	2520,74	
	2008		AMELIORATION SAINT-JULIEN	Caisse Dépôts et Consignations	54637	26656	15	A	R	LIVRET	1,2					319,87	3936,8	
	2008		AMELIORATION RUE DU LEGU	Caisse Dépôts et Consignations	19641	10050,67	15	A	R	LIVRET	1,2					120,61	1384,94	
	2009		TREGUEUX 0442	Caisse Dépôts et Consignations	48 755,00	44 911,85	50	A	R	LIVRET	1,35					616,67	766,96	
	2009		TREGUEUX 0442	Caisse Dépôts et Consignations	473 292,00	406 998,11	35	A	R	LIVRET	1,35					5 655,09	11 897,21	
	2009		TREGUEUX 0442	Caisse Dépôts et Consignations	6 742,00	6 083,39	50	A	R	LIVRET	0,55					34,15	125,10	
	2009		TREGUEUX 0442	Caisse Dépôts et Consignations	65 445,50	55 009,91	35	A	R	LIVRET	0,55					312,52	1 812,66	
	2009		YFFINIAC 3 LO	Caisse Dépôts et Consignations	520 784,00	468 484,30	40	A	R	LIVRET	1,35					6 324,54	10 948,95	
	2009		YFFINIAC 3 LO	Caisse Dépôts et Consignations	58 311,50	54 176,45	50	A	R	LIVRET	1,35					731,38	909,64	
	2009		REHA 240 LOGTS CAMUS COR	Caisse Dépôts et Consignations	2927090	2209200,01	25	A	R	LIVRET	1					2209,92	123821,6	
	2009		VENTE ACHEVEE 23 LOGTS RU	Caisse Dépôts et Consignations	369322	339847,78	50	A	R	LIVRET	1					3398,48	6364,45	
	2009		VENTE ACHEVEE 18 LOGTS RU	Caisse Dépôts et Consignations	1351022	1193936,17	40	A	R	LIVRET	1					11939,36	30716,92	
	2010		SAINT-BRIEUC 0497 PLUS 02	Caisse Dépôts et Consignations	376 336,00	343 024,49	40	A	R	LIVRET	1,60					5 609,19	7 550,11	
	2010		ST BRIEUC - La Bruyère AA	Caisse Dépôts et Consignations	62 675,50	58 327,80	40	A	R	LIVRET	1,35					787,43	1 314,71	
	2010		ST BRIEUC - La Bruyère AA	Caisse Dépôts et Consignations	95 584,00	91 376,91	50	A	R	LIVRET	1,35					1 233,59	1 489,14	
	2010		ST BRIEUC - La Bruyère AA	Caisse Dépôts et Consignations	63 454,00	58 106,08	40	A	R	LIVRET	0,55					319,58	1 510,05	
	2010		ST BRIEUC - La Bruyère AA	Caisse Dépôts et Consignations	96 771,00	91 109,40	50	A	R	LIVRET	0,55					501,10	1 789,97	
	2010		ROSE DES VENTS 3 PLAI CONS	Caisse Dépôts et Consignations	244556	216783,79	40	A	R	LIVRET	0,55					1192,31	5815,88	
	2010		CONSTRUCTION 6 LOGTS TRE	Caisse Dépôts et Consignations	39715	38059,47	50	A	R	LIVRET	1,35					513,8	620,25	
	2010		CONSTRUCTION 6 LOGTS TRE	Caisse Dépôts et Consignations	11107	10482,86	50	A	R	LIVRET	0,55					57,66	205,95	
	2010		CONSTRUCTION 6 LOGTS TRE	Caisse Dépôts et Consignations	70149	64394,6	40	A	R	LIVRET	0,55					354,17	1673,48	
	2010		CONSTRUCTION 6 LOGTS TRE	Caisse Dépôts et Consignations	250837	234005,59	40	A	R	LIVRET	1,35					3159,08	5274,47	
	2010		CONSTRUCTION 10 LOGTS ST	Caisse Dépôts et Consignations	84325	77051,28	40	A	R	LIVRET	0,45					346,73	2037,59	
	2010		CONSTRUCTION 10 LOGTS ST	Caisse Dépôts et Consignations	529004	492307,71	40	A	R	LIVRET	1,35					6646,15	11086,58	
	2010		CONSTRUCTION 10 LOGTS ST	Caisse Dépôts et Consignations	134333	128420,37	50	A	R	LIVRET	1,35					1733,67	2092,83	
	2010		REHABILITATION 50 LOGTS LE	Caisse Dépôts et Consignations	814171	644089,07	27	A	R	LIVRET	1,35					8695,2	30962,11	
	2010		CONSTRUCTION MAISON RELA	Caisse Dépôts et Consignations	131733	105371,33	25	A	R	LIVRET	0,55					579,54	5276,36	
	2010		VEFA 30 LOGTS RUE DE L'OND	Caisse Dépôts et Consignations	1975664	1800787,39	40	A	R	LIVRET	1,35					24310,63	42086,21	
	2010		VEFA 30 LOGTS ONDINE ANRU	Caisse Dépôts et Consignations	637654	600784,66	50	A	R	LIVRET	1,35					8110,59	10087,36	
	2010		CONSTRUCTION RUE LOUIS JC	Caisse Dépôts et Consignations	178606	170006,02	50	A	R	LIVRET	1,35					2295,08	2770,53	
	2010		CONSTRUCTION RUE LOUIS JC	Caisse Dépôts et Consignations	1004890	931020,33	40	A	R	LIVRET	1,35					12568,77	20985,14	
	2010		CONSTRUCTION RUE LOUIS JC	Caisse Dépôts et Consignations	52772	49453,52	50	A	R	LIVRET	0,55					271,99	971,58	
	2010		CONSTRUCTION RUE LOUIS JC	Caisse Dépôts et Consignations	285075	259817,93	40	A	R	LIVRET	0,55							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	3 839 511,88
+ Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	4 081 630,82
- Provisions pour garanties d'emprunt	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	7 921 142,70
Recettes réelles de fonctionnement	80 149 000,00

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	9,88%
--	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée Durée contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.(1)	Somme nette des parts invest.(2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif).

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES (1)

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés (1)						
	TOTAL						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : "organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède.

La colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne "Dette en capital 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N. La colonne "Annuité à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu.

Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions ...(2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
Article 65737 Article 65737	Subventions de fonctionnement aux autres établissements publics locaux Subventions de fonctionnement aux autres établissements publics locaux	Subvention fonctionnement Subvention fonctionnement	Office du Tourisme de la Baie de Saint-Brieuc Office du Tourisme de Binic- Etables Sur Mer	 EPIC EPIC	 572 000,00 201 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Montant des CP			
				Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)
AQUAVAL	6 837 947,00			6 505 031,00	0,00		209 000,00
PORTAGE FONCIER PLH 3	12 000 000,00			3 143 885,00	993 000,00	500 000,00	7 363 115,00
REQUALIFICATION DES ZAE	3 892 895,00			2 817 192,00	372 000,00	153 000,00	550 703,00
AIDE A LA CONSTRUCTION PLH2 (prog 2007-2011)	5 544 800,00			4 983 200,00	193 000,00	368 600,00	0,00
AIDE A LA CHARGE ET SURCHARGE FONCIERE PLH2	3 062 766,00			2 382 239,00	30 000,00	650 527,00	0,00
AIDE A LA CONSTRUCTION ENERGETIQUE PLH2	3 318 000,00			3 025 500,00	135 000,00	157 500,00	0,00
ABONDEMENT DES AIDES ANAH PLH3	3 444 000,00			1 265 138,00	352 173,00	410 000,00	1 416 689,00
ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE PLH3	2 880 000,00			1 769 750,00	598 700,00	301 300,00	210 250,00
RENOUVT URBAIN - AIDE CHARGE ET SURCHARGE FONCIERE PLH3	1 418 223,00			224 912,00		577 705,00	615 606,00
RENOUVT URBAIN - AIDE RECONSTRUCTION REHAB PLH3	2 981 777,00			1 059 906,00	275 000,00	292 358,00	1 354 513,00
DVPT OFFRE DE LOGT - AIDE A LA CONSTRUCTION PLH3	4 312 130,00			946 372,00	383 000,00	750 697,00	2 232 061,00
DVPT OFFRE DE LOGT - CHARGE FONCIERE PLH3	7 841 870,00			4 400 172,00	751 127,00	620 057,00	2 070 514,00
STADE COUVERT D'ATHLETISME	14 574 212,00			1 778 598,00	8 913 000,00	1 323 368,00	2 559 246,00
GRAND BREZILLET	32 974 000,00			8 834 353,00	414 300,00	0,00	23 725 347,00
MAISON DES CULTURES DE BRETAGNE	1 484 875,00			1 353 295,00	1 500,00	85 810,00	44 270,00
	106 567 495,00			44 489 543,00	13 411 800,00	6 190 922,00	42 475 230,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Montant des CP			
				Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

			Code grevé
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Total
Total			

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Chap.	Art. par nature	Libelle de l'article	TCAUE *	TDENS *	TAXE DE SEJOUR	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation*
		RECETTES						
		DEPENSES						
		Reste à employer						

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

* Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale.

En absence d'affectation spéciale, supprimer l'onglet IV-RECGREV et conserver celui-ci afin de pouvoir éditer un tableau non valorisé correct.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	CI

CI - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services		1		1			
Directeur général adjoint des services		2		2	2		2
Directeur général des services techniques				0			
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53				0			
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Administrateur général	A	1		1			0
Administrateur	A	2		2	1		1
Directeur territorial	A	4		4	4		4
Attaché ppal	A	11		11	10	1	11
Attaché	A	30		30	18	6	24
Rédacteur ppal 1ère classe	B	12		12	12		12
Rédacteur ppal 2ème classe	B	4		4	3,8		3,8
Rédacteur	B	15		15	13,2		13,2
Adjoint administratif ppal 1ère classe	C	1		1	0,8		0,8
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	45	0,5	45,5	44,2		44,2
Adjoint administratif	C	25	1	26	17		17
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur en chef hors classe	A	1		1			
Ingénieur en chef	A	2		2	1		1
Ingénieur ppal	A	11		11	11		11
Ingénieur	A	14		14	9,6	3,95	13,55
Technicien ppal de 1ère classe	B	16		16	15,5		15,5
Technicien ppal de 2ème classe	B	14		14	13,69		13,69
Technicien	B	7		7	5		5
Agent de maîtrise ppal	C	2		2	2		2
Agent de maîtrise	C	6		6	4		4
Adjoint technique territorial ppal de 1ère classe	C	5		5	5		5
Adjoint technique territorial ppal de 2ème classe	C	20		20	19,8		19,8
Adjoint technique territorial	C	29	7,65	36,65	26,88	1,76	28,64
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
Conseiller socio-éducatif	A	1		1	1		1
Infirmier de classe supérieure	B	1		1		1	1
Assistant socio-éducatif ppal	B	1		1	1		1
Educateur ppal de jeunes enfants	B	7	1,66	8,66	7,21		7,21
Educateur de jeunes enfants	B	4		4	3,65		3,65
Auxiliaire de puériculture ppal de 1ère classe	C	2		2	2		2
Auxiliaire de puériculture ppal de 2ème classe	C	1		1	1		1
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
Educateur territorial des APS ppal de 1ère classe	B	13		13	12,4		12,4
Educateur territorial des APS ppal de 2ème classe	B	6		6	5,2		5,2
Educateur territorial des APS	B	16	1,31	17,31	12,6	3,12	15,72
FILIERE CULTURELLE (h)							
Attaché territorial de conservation du patrimoine	A	2		2	2		2
Conservateur	A	1		1	0,8		0,8
Assistant enseignement artistique ppal 1ère classe	B	7	0,5	7,5	3,31	0,57	3,88
Assistant enseignement artistique	B		0,5	0,5	0,44		0,44
FILIERE ANIMATION (i)							
Animateur ppal 1ère classe	B	2		2	2		2
Adjoint territorial d'animation ppal de 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint territorial d'animation ppal de 2ème classe	C	6		6	5,6		5,6
Adjoint territorial d'animation	C	1	1,25	2,25	1,5		1,5
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		352	14,37	366,37	302,18	17,4	319,58

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6/12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	CI

CI - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
1 Attaché ppal	A	ADM			3-3-2	CDD
6 Attachés	A	ADM			3-3-2	CDD
1 Assistant enseignement artistique ppal 1ère classe	B	CULT				CDI
1 Infirmier de classe supérieur	B	MS				CDI
1 Educateur territorial des APS	B	SP			3-3-2	CDD
3 Educateur territorial des APS	B	SP				CDI
3 Adjoint technique territorial	C	TECH				CDI
4 Ingénieurs	A	TECH			3-3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
3 Emplois Avenir		TECH			A	A/Autres (emploi avenir)
Directeur de cabinet (0,5 ETP)						
2 Collaborateurs de cabinet (1,5 ETP)						
4 Collaborateurs de Groupe (2,2 ETP)						
5 Adjoints administratif	C	ADM			3-1	CDD
4 Adjoints administratif	C	ADM			3-2	CDD
4 Adjoints d'animation	C	ANIM			3-1	CDD
7 Adjoints technique	C	TECH			3-1	CDD
1 Adjoint technique	C	TECH			3-2	CDD
1 Animateur	B	ANIM			3-2	CDD
1 Assistant d'enseignement artistique ppal de 1ère classe	B	CULT			3-2	CDD
1 Assistant d'enseignement artistique	B	CULT			3-1	CDD
1 Attaché	A	ADM			3-3-2	CDD
1 Attaché	A	ADM			3-1	CDD
3 Educateurs jeunes enfants	B	S			3-1	CDD
11 Educateurs des APS	B	SP			3-1	CDD
1 Technicien	B	TECH			3-1	CDD
2 Emplois civique					A	A/Autres (emploi civique)
TOTAL GENERAL						

(1) **CATEGORIES** : A, B et C.

(2) **SECTEUR ADM** : Administratif

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) **REMUNERATION** :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) **CONTRAT** : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3, 1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50%.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autre:"

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

population moyenne est inférieure à ce seuil
est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temp.

ession dépend de la décision d'une autorité

s" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.3
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.4
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	D1

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat Mixte de la Technopole		Subvention de fonctionnement	270 000,00
Syndicat Mixte de l'Aéroport		Subvention de fonctionnement	145 000,00
Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc		Contribution 2017 Animation Pays, SCOT, PLAV, SAGE, GIZC)	290 000,00
PETR (Pays Touristique) REGION		Subvention de fonctionnement	69 810,00
Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc		Contribution au Plan de Communication de la Bretagne	21 000,00
SGPU		Convention de partenariat SIG	402 000,00
MEGALIS		Contribution 2017	487 500,00
SMEGA		Cotisation 2017	14 700,00
EPTB Guingamp : SAGE ARGOAT TREGOR GOELO		Contribution 2017	56 650,00
Syndicat Mixte KERNE-UHEL		Contribution 2017	505,00
CIDERAL Restauration et entretien cours d'eau		Contribution 2017	100,00
SMIVU Ecole de Musique Centre Armor		Contribution 2017	2 400,00
		Participation 2017	184 000,00
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS CE Régies personnalisées	OFFICE DE TOURISME DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC	21/11/2002	263	EPIC	
Société Publique Locale	BAIE D'ARMOR AMENAGEMENT	09/02/2012	12	SEM	

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

« Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

« - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

« - soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière Lotissement Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	taux appliqués (par décision du conseil municipal)	taux appliqués (par décision du conseil municipal)	taux appliqués (par décision du conseil municipal)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	191 821 000,00	%	13,28%	%	25 473 829,00 %
TFPB	160 276 000,00	%	0,89%	%	1 426 456,00 %
TFPNB	2 509 000,00	%	7,35%	%	184 412,00 %
CFE	48 591 778,00	%	28,18%	%	13 692 653,00 %
TOTAL	403 197 778,00	%			40 777 350,00 %

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice **80**
 Nombre de membres présents **67**
 Nombre de suffrages exprimés **78**
 VOTES : Pour **78**
 Contre **0**
 Abstentions **0**

Date de convocation **20.03.2017**

Présenté par le Président (1),
 A Saint-Brieuc le 30 mars 2017
 Le Président (1),

[Signature]

Délibéré par le Conseil d'Agglomération (2), réunion en session ordinaire
 A Saint-Brieuc, le 30 mars 2017

Les membres du du Conseil d'Agglomération(2)

[Dense area of handwritten signatures and initials, including names like Delzotto, Hannon, and others.]

Certifié exécutoire par *[Signature]* (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le **10.04.2017**, et de la publication le **13.04.2017**
 A SAINT-BRIEUC le **13.04.2017**
 Président,

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.